

# La Gloriette

Aménagée au 15<sup>e</sup> siècle pour abriter les archives, la *Gloriette* – parfois appelée *Trésor* ou *Grotte* – a longtemps renfermé les documents et les objets légitimant le pouvoir des seigneurs. C'est également l'un des endroits choisis par Henri II d'Orléans Longueville pour apposer ses armoiries au sein d'un superbe décor en trompe-l'œil.

Jusqu'au 14<sup>e</sup> siècle, la résidence comtale ne semble correspondre qu'aux seuls bâtiments situés au sud de la grande cour. Au nord de cet ensemble, cette dernière était sans doute enclose d'un mur relativement peu élevé, dessinant une basse-cour polyvalente, visiblement dépourvue de constructions maçonnées.

## L'écritoire ou le « coffre-fort » du Château

Comptant parmi les plus anciennes institutions neuchâteloises, les Archives de l'État sont étroitement liées à l'exercice du pouvoir, puisqu'elles garantissent sa sécurité juridique et sa mémoire. D'abord conservées à la Collégiale, les archives sont ensuite regroupées dans une salle voûtée de l'aile nord du Château au 15<sup>e</sup> siècle, la Gloriette. Utilisé jusqu'au 17<sup>e</sup> siècle, le terme grotte dérive du grec *Kruptos*, qui signifie caché et désigne par glissement sémantique le lieu où l'on enferme les documents et objets précieux.

Entièrement maçonné et couvert d'une solide voûte, ce local à usage d'écritoire et de trésor était éclairé par une unique fenêtre grillagée du côté de la cour et tempéré par les niches de platine des cheminées des pièces adjacentes. Uniquement accessible par une porte communiquant avec la grande salle de Monseigneur (actuelle salle des Chevaliers), ce véritable coffre-fort se voulait à l'épreuve du feu et des intrus.



Les armes d'Henri II de Longueville et de Neuchâtel, peintes en 1649. [OPAN, 2023]

## Un décor au message politique sous-jacent

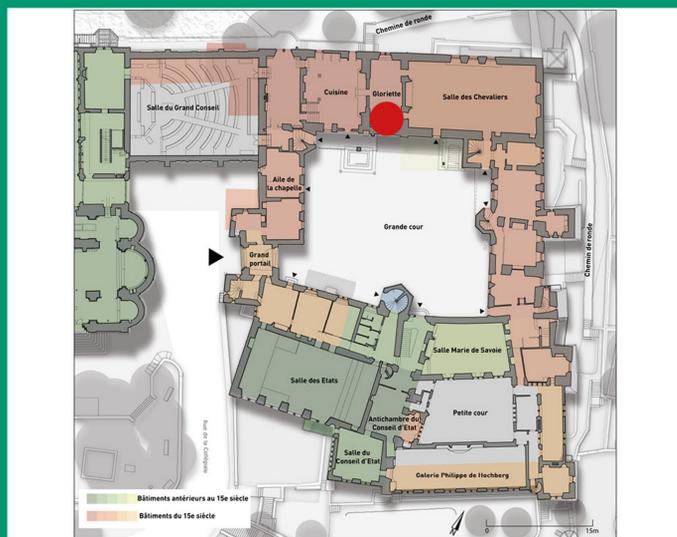


Dépossédé de sa fonction de « coffre-fort » et de centre des archives de l'État à partir de 1888, le local est vraisemblablement laissé à l'abandon durant quelques années. Le revêtement des murs et le décor en pâtissent jusqu'à ce qu'une restauration leur redonne du lustre à la fin des années 1920. [OPAN, fonds ISCP n°2743 et n°2744]

Alors que l'on ne sait que peu de choses sur les premiers aménagements du local, le 17<sup>e</sup> siècle nous a légué un superbe décor peint en trompe-l'œil, suggérant la présence d'une voûte enchâssée de médaillons de marbres aux formes variées. En faisant figurer en bonne place l'écu écartelé aux armes d'Orléans Longueville et de Neuchâtel, ainsi que la date « 1649 », Henri II affirme avec force sa légitimité comme souverain de Neuchâtel, ainsi que son plein soutien aux efforts de classement et d'inventaire des archives alors en cours.



Dégagés en 1926, les grands arcs de décharge rappellent la présence de cheminées dans les locaux adjacents et le souci des concepteurs de tempérer le local sans risquer l'incendie. [OPAN, fonds ISCP n°3254]



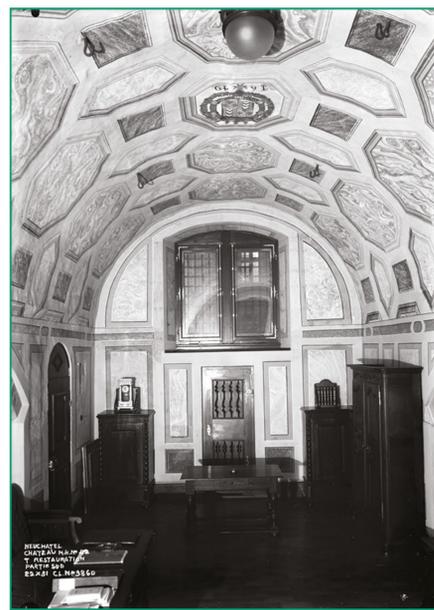
Bâtie sur le Seyon pour le roi de Bourgogne Rodolphe III peu avant 1011, la forteresse de *Novum Castellum* occupait toute la colline et comprenait à l'emplacement du Château actuel une vaste *aula* (grande salle), qui constitue depuis le 12<sup>e</sup> siècle, le cœur de la résidence des seigneurs de Neuchâtel.

La fusion de la lignée de comtes de Neuchâtel avec celles des comtes de Fribourg-en-Brigau est à l'origine d'un réaménagement assez remarquable de leur résidence neuchâteloise au 15<sup>e</sup> siècle. Le Château dispose dès lors d'un monumental portail d'entrée, de trois nouvelles ailes qui flanquent la grande cour, d'élégantes tourelles d'escalier, d'une chapelle seigneuriale, d'une galerie belvédère, de salles d'apparat et d'appartements au goût du jour. Alors que la partie sud du Château est réorganisée, l'aile nord est entièrement rebâtie par Jean de Fribourg à partir de 1434 et partagée en trois espaces distincts :

- la garde-manger, cuisine et four à l'ouest,
- l'écritoire (l'actuelle *Gloriette*, parfois appelé *Trésor* ou *Grotte*),
- la grande salle de la cour de Monseigneur (la salle dite des Chevaliers) à l'est.

Sans surprise, les espaces dévolus aux archives manquent à nouveau à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. En 1887-1888, les derniers documents quittent par conséquent la *Gloriette* pour des infrastructures plus spacieuses aménagées dans l'aile sud du Château.

Le bureau du chancelier occupe ensuite le local au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, avant que cet étonnant local voûté figure en bonne place au sein des salles historiques du Château en raison de la qualité de son décor.



Une fois le local restauré, la Gloriette retrouve une fonction administrative au cœur de l'État, puisqu'elle sert d'écrin au bureau du chancelier en 1931 et durant plusieurs décennies. [OPAN, fonds ISCP n°3860]

En apposant au sommet de la voûte, les armes d'Orléans Longueville et Neuchâtel, accompagnées de la date 1649, Henri II rappelle clairement son autorité sur le Pays Neuchâtel. État en 1923. [OPAN, fonds ISCP n°2745]

